



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

du 29 novembre 2014

Présents

Didier Rami, Maurice Dejean, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pascale Hautefort, Josèphe Lamothe, Christine Marleaux, Michel Pascal, Nicolas Jonette.

Excusés

Bernard Barascud, Vincent Denhez, Pierre-Jean Gaubil, Isabelle Moreau,

Ordre du jour :

- contrat de travail
- stages et regroupements
- Communication
- assemblée générale
- commission Parcours
- calendrier sportif
- labellisation

CONTRAT DE TRAVAIL

La création d'un demi-poste sur la Ligue est effective ; le contrat a été signé et Damien GARRABE est entré en fonction le 3/11/2014, sans structure d'accueil car les réunions avec le CREPS ont laissé entendre qu'il n'était pas possible d'établir un pas de tir ni de recevoir de façon permanente le Centre d'Entraînement Régional. A revoir peut-être quand bâtiments et emplois non enseignants seront rétrocédés à la Région, le reste du personnel restant fonctionnaires ministériels. On espère que les résultats de Mélanie GAUBIL pourront peser pour obtenir une décision favorable à notre C.E.R.

Le terrain de rugby désaffecté l'Université Paul Sabatier, envisagé en remplacement, va être transformé en parcours de loisirs/santé.

On cherche actuellement où installer le C.E.R., sur Toulouse ou la périphérie directe.

L'emploi du temps de Damien et ses missions ont été définis : volume à répartir : 721 h sur l'année (ce qui représente une moyenne de 18 h par semaine). Il était déjà employé sur le club de l'Union certains soirs, il reste donc les journées et les week-ends. Son jour de congé est fixé au lundi.

STAGES ET REGROUPEMENTS

Nicolas JONETTE explique la nouvelle façon de fonctionner, avec un groupe régional Jeunes et un groupe régional Adultes. Le problème est celui du transport en raison de l'éloignement des archers, et du problème de structures (le CREPS confirme la réservation une semaine seulement avant la date du stage).

D'autres structures d'accueil de ces groupes seraient le Domaine d'Ariane et le Lycée Agricole de Labège.

On note sur 2014 une baisse de fréquentation des jeunes en tir Fita.

Question sur les déplacements en compétition de ces archers : pour l'instant, il s'agit de déplacements sur la région. L'entraîneur de club doit continuer à s'investir, et aller jusqu'au coaching en championnat de France.

L'ETR est là pour compléter ce que peut donner l'entraîneur, c'est pour cela que sont prévus des « plateaux techniques » décentralisés : entraîneur + archers travaillant 4 h avec un membre de l'ETR, qui associe l'entraîneur au travail technique pour que celui-ci poursuive ensuite dans le club.

Il y a un frein des entraîneurs qui ont peur d'être évalués, : il s'agit de les aider, pas de les juger. Ne pas rester enfermé, mais élargir les possibilités de ses archers par ces plateaux techniques.

Penser à aller sur le site de l'ETR pour les informations de stages, de formations continues... : des week-ends prévus sont annulés par manque d'inscriptions

COMMUNICATION

Le site de la Ligue a connu et connaît encore beaucoup de problèmes, si bien qu'il y a une désaffection des archers. Ce site va être refait, plus moderne, plus facile à mettre à jour. Damien GARRABE effectue un travail dans ce sens pour qu'il n'y ait plus qu'un seul site de la Ligue, avec une partie ETR. Le nouveau site sera présenté lors de l'AG de la Ligue.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu dans le Tarn et Garonne, à Castelsarrasin ou proche de la ville.

La date choisie est le samedi 14 février 2015.

Les Commissions présenteront leur compte-rendu annuel.

Préparation à prévoir : invitations personnalités, médaillés, courrier aux clubs.

Deux cas cette année : Valentin BONIFACE qui a été médaillé et n'est plus licencié (cause études en région parisienne), et Claudie RINIERI qui a changé de Ligue. Le fait privilégier les études est admis comme une raison valable, de même que le changement de domicile (déjà effectif l'an passé) et donc de ligue ; Valentin et Claudie seront invités et auront droit à la prime donnée aux médaillés des championnats de France.

Mélanie GAUBIL a non seulement été médaillée en championnat de France, mais aussi aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. L'an passé, elle avait eu une prime pour le championnat du Monde, il est normal de faire un geste pour cette nouvelle médaille. Le Comité lui octroie une prime de 600 € pour cette occasion et demande qu'elle lui soit remise indépendamment des primes championnats de France, pour valoriser particulièrement cette réussite.

Le nom de Mélanie GAUBIL sera proposé à nouveau aux Trophées des Sports en Midi-Pyrénées.

Primes Scratch

Elles sont d'un montant différent selon le nombre de participants au championnat (qui est lui-même au prorata du nombre de participants l'année précédente).

Il n'y aura plus de trophée, et on récompensera les podiums par des primes, moins fortes que celles données aux médaillés des championnats de France : 50 € au 2ème, 30 € au 3ème, et les 1ers auront une prime flottante selon le nombre de participants.

Proposition de Didier RAMI : pourquoi ne pas étudier la possibilité d'un Scratch Parcours ?

Résolument Féminin

Une seule équipe, de club, s'est inscrite, elle répond largement aux critères de participation : 3 Fita, 3 tir Fédéral, et 2 Salle à cette date. Elle sera déclarée gagnante, et le chèque sera globalisé : il n'y a pas lieu de partager comme cela aurait été le cas si l'équipe avait été de plusieurs clubs. Les archères seront invitées

Diplômés

On connaîtra les résultats de l'examen Entraîneur 1. Les reçus (maximum 8) seront invités.

- Attestations de stage d'Assistant à l'Entraîneur : les certificats doivent être réédités prochainement ; les stagiaires les recevront bientôt.

Budget prévisionnel 2015

Les Commissions devront donner avant la fin décembre leurs budgets prévisionnels à Alain GARRABE, pour que celui-ci puisse les intégrer dans le prévisionnel global.

Arbitrage : prévoir le déplacement en formation de 4 arbitres formateurs (lieu : Besançon)

Il faut à la Ligue un fond de réserve à la fois pour pallier aux baisses des subventions et pour être capable d'assurer ses obligations vis à vis de l'embauche de Damien et du Groupement d'Employeurs.

CNDS : On connaît les grandes orientations du CNDS 2015 ; l'enveloppe budgétaire est en baisse (-5% pour Midi-Pyrénées).

COMMISSION PARCOURS

Open de France

Les équipes ne sont pas encore constituées, mais des contacts seront pris dans les prochains jours avec les archers pré-sélectionnés. La Commission se propose de faire partir 2 équipes masculines, 2 féminines et une de Jeunes ; le budget prévu le permet, reste la question de la disponibilité des archers.

Les tenues de ligue risquent de manquer dans les petites tailles ; Nicolas Jonette n'est pas certain de pouvoir répondre, les archers de la Semaine Jeunes ne rendant pas toujours les tenues.

Des adresses sont échangées ; proposition de faire faire des tee-shirts souvenir à remettre aux participants.

Sélectif 3D

Le lieu du sélectif 3D 2015 est déjà choisi par la FFTA ; on pourrait proposer d'organiser en 2016.

CALENDRIER SPORTIF

Le Tarn et Garonne n'a pas validé les compétitions sur son territoire ; la validation de la Ligue pourvoira à ce manque.

Biars : suite aux problèmes de changement de responsables dans le club, aucune date n'avait été posée ; la municipalité a donné confirmation tardivement de la disponibilité du terrain le 14 juin ; la Ligue inscrira le Fita et Fédéral, validera et paiera ; le club devra rembourser l'inscription à la Ligue.

Division Régionale

4 clubs se sont proposés : Castelsarrasin le 17 mai, Muret le 24 mai ; Cahors le 21 juin et Rodez le 12 juillet. La DR se faisant sur 3 compétitions, il a été décidé de favoriser l'écartement entre les compétitions (mai juin juillet), puis de choisir Muret pour le mois de mai, Castelsarrasin ayant organisé l'an passé.

Les 3 compétitions retenues seront : Muret 24 mai – Cahors 21 juin – Rodez 12 juillet

Division 2

Le club de Balma a demandé une manche de D2 les 6 et 7 juin.

Championnats de Ligue

Campagne : le 12 avril à Montpitol

Nature : le 12 avril à Montgiscard

Beursault : le 30 mai à Pechbonnieu

3D : le 21 juin à Lavelanet

Fita : le 28 juin à Blagnac

Fédéral : le 19 juillet (après-midi) à Tarbes

Validation du calendrier

Date limite de validation par la Ligue : le 21 décembre

LABELLISATION DES CLUBS

Les clubs faisant une demande ou un renouvellement de dossier doivent envoyer une copie en format pdf à Christine MARLEAUX (responsable régionale), à leur Président Départemental et à Nicolas JONETTE. Les dossiers sont vérifiés (pas d'oubli, pas d'erreur...) ; en cas, le club est averti et doit effectuer les changements nécessaires, puis renvoyer à nouveau.

Quand le dossier est déclaré conforme, Christine MARLEAUX effectue la validation auprès de la FFTA.

QUESTIONS DIVERSES

Envoi de courrier, de dossier, de compte-rendu : privilégier l'envoi informatique ; ne jamais envoyer en recommandé au Président (nécessite un déplacement à la poste, pas facile quand on travaille)

Listes de diffusion : à mettre à jour, certaines adresses mail étant obsolètes

Thérèse DROUI explique l'absence de liste des arbitres sur le site : n'importe qui pouvait accéder à un numéro de téléphone placé sur liste rouge par le biais de cette liste. La prochaine liste ne comprendra que les renseignements autorisés par les personnes (possibilité de mettre l'adresse mail du club au lieu de la sienne, présence ou non du numéro de téléphone...)

Infos stages : envoyer aux Présidents de clubs

Regroupement des Régions MP et Languedoc-Roussillon : au niveau des ligues, cela nécessiterait une restructuration très importante, peut-être l'obligation de création de postes (secrétariat) (ce poste existe peut-être déjà en LR). La FFTA et le CNOSF travaillent sur ces regroupements ; on ne sait pas si les Ligues resteront pour le moment, ou si un regroupement rapide sera préconisé. Bernard BARASCUD sera pressenti pour prendre des contacts et mener une réflexion dans la perspective de ce regroupement.

Défibrillateurs : sortir la facture pour l'achat des électrodes. Le défibrillateur « Parcours » est très présent ; celui dit « Salle-Fita » sort beaucoup moins : il y a en général ce qu'il faut dans les structures municipales. Le demander à Nicolas JONETTE en cas de besoin. On privilégiera DR et championnats de Ligue s'il y a plusieurs compétitions le même jour.

Peson et balance : demande d'achats pour les parcours : accordé

ETR : Pierre-Yves GLO est-il licencié ?

Règlement Championnat en Salle : le règlement doit être modifié, suite à la modification du règlement

officiel : les arcs classiques font les duels en sets, mais les arcs à poulies aux points : le règlement national sera appliqué et les archers prévenus.

Benjamins et Minimes : ils tireront les séries sur blasons entiers, et les duels sur trispots (2 archers par trispots). En championnat de France, ils tirent tout sur trispots.

Prochaine réunion : samedi 10 janvier 2015